



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 25 AVRIL 2023 – 20 HEURES

Le vingt-cinq avril deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Dingy-en-Vuache, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric ROSAY, Maire.

Présents :

Monsieur Eric ROSAY, Monsieur Marc MENEGHETTI, Monsieur Olivier RIGAL, Monsieur Olivier GRANDCHAMP, Madame Sophie TURCK, Madame Christèle PERROTIN, Madame Catherine ARGAUD, Madame Geneviève VUETAZ, Madame Stéphanie COMESTAZ.

Absents excusés :

Madame Murielle MORANDINI, Madame Patricia GRUBER, Monsieur Pierre LAUPIN, Monsieur Serge BRULER, Monsieur Joël SOLER

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier RIGAL.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Convention avec le DEPARTEMENT d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien, relative à l'aménagement de trottoir au hameau de Dingy sur la RD7
- Attribution du marché travaux de sécurisation RD7 et Chemin de la Venue

Monsieur le Maire demande si le compte-rendu de la dernière séance soulève des remarques, ce n'est pas le cas. Le compte rendu est approuvé.

DELIBERATIONS

- **Convention avec le DEPARTEMENT d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien relative à l'aménagement de trottoir au hameau de Dingy sur la RD7 (du PR 2.160 au PR 2.430)**

Monsieur le Maire rappelle le choix de sécuriser les piétons sur la RD7 au hameau de « Dingy » en créant des trottoirs et en aménageant des arrêts de bus scolaires, en vue de favoriser les modes doux en direction du collège du Vuache. Suite à l'envoi du pré-dossier au Département pour avis, il convient de définir avec le Département les modalités techniques et administratives liées à la réalisation de ces travaux. A cet effet, le Département a transmis une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien.

Monsieur le Maire propose d'approuver la convention et de l'autoriser à la signer et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération, ainsi qu'à engager les dépenses nécessaires qui seront inscrites au budget.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Attribution du marché travaux de sécurisation RD7 et Chemin de la Venue**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour des travaux de sécurisation sur la RD7 et Chemin de la Venue a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée ouverte pour un lot unique « terrassements / VRD / bordures / enrobés.

Cette consultation a débuté le 20 février 2023, pour une remise des offres fixée au 24 mars 2023 à 12 h au plus tard.

Après lecture du rapport d'analyse des offres et explication données par M. MENEGHETTI, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise COLAS (239 957.20 € HT) qui est la mieux-disante selon le rapport établi par le Maître d'œuvre GEOPROCESS.

Monsieur le Maire propose de retenir cette proposition, d'approuver les clauses du marché définies ci-dessus, à passer avec le prestataire cité ci-dessus et de l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.

Monsieur le Maire informe que les crédits sont et seront inscrits au budget.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DECISION DU MAIRE

DEC2023_02 (Portant délégation à M. le Maire de VULBENS pour effectuer les demandes de financement dans le cadre de l'appel à projet Fonds mobilités actives - Aménagements cyclables).

QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

SIPV (Syndicat Intercommunal Pays du Vuache : réunion de travail sur les statuts du Syndicat

Désignation obligatoire d'un Référent déontologue des Elus : Proposition de solution de l'ADM74

Projet salle multiactivité : présentation du bilan financier prévisionnel et de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation d'un bâtiment communal et extension de l'école.

Rénovation énergétique de la cantine : rapport d'Audit du cabinet TIMEOV, pertinence de la géothermie et des travaux à entreprendre. Orientation vers une globalité des travaux proposés avec variante pour la pompe à chaleur.

CERN – FCC (Futur Collisionneur Circulaire) :

Compte-rendu de la réunion du 25/04/2023 en Mairie de Dingy-en-Vuache organisée par Madame La Sous-Préfète de St-Julien-en-Genevois, en présence des représentants du CERN, des Elus de la Commune et de ceux de la Commune de Vulbens. Le projet a été présenté dans sa globalité et de nombreuses réponses ont été apportées aux Elus avant le lancement des pré-études.

Local Technique : réception définitive effectuée le 17/04/2023.

DUP VEYRAT : point sur l'avancement de la procédure

Conteneurs déchets ménagers : point sur les difficultés de ramassages

Réunion CCG : point sur les futurs logements

Remerciements subventions accordées : Associations : OMBELLES, AFN DU VUACHE

CAUE : invitation à l'assemblée générale du CAUE de Haute-Savoie

EPF HAUTE -SAVOIE : réception du rapport d'activités 2022

Date du prochain Conseil Municipal : prévu le 6 juin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

A Dingy-en-Vuache, le 31 mai 2023.

Le Secrétaire,
Olivier RIGAL



Le Maire,
Éric ROSAY



Mis en ligne sur le site internet de la commune le : **31 MAI 2023**

Exemplaire papier tenu à disposition du public à partir du : **31 MAI 2023**